

# Politique Environnement

Nos activités de récupération et de traitement des déchets issus des ménages et des professionnels nous placent au cœur d'une problématique écologique majeure.

Lorsque de plus, une partie de ces activités est exercée au cœur d'un site candidat au patrimoine mondial de l'humanité - *candidature qu'ECHALIER soutient en faisant partie des 7 membres fondateur de la Fondation Chaîne des Puys – Faille de la Limagne* - cela nous incite à être exemplaire en matière de protection de l'environnement.

Cette exemplarité passe par la mise en œuvre d'un système de management environnemental, conforme à la norme ISO 14001, s'appliquant à l'ensemble de nos activités exercées sur nos sites de Saint-Ours, Clermont-Ferrand et Redadoux.

Afin de respecter notre engagement, les demandes pertinentes de nos parties intéressées, mais également la politique QSE du groupe PAPREC, l'implication de chacun sera déterminante pour atteindre les objectifs ci-dessous :

- **Prévenir les pollutions accidentelles de l'eau** en surveillant régulièrement nos équipements de pré traitement des eaux pluviales et la qualité de nos rejets, et en nous assurant que notre personnel soit capable de réagir en cas de déversement accidentel,
- **Maîtriser nos consommations d'énergies** en suivant des indicateurs pertinents, en sensibilisant notre personnel à leur rôle et en mettant en place des actions de réduction adaptée,
- **Prévenir le risque d'incendie** via les formations, les exercices, le bon entretien des équipements et installations ainsi que la maîtrise des opérations à risque,
- **Favoriser au maximum le recyclage et la valorisation des déchets de nos clients** en les conseillant et les informant de leurs contraintes réglementaires,
- **Limiter au maximum la part de déchets ultimes** issus de nos activités.

L'ensemble de ces objectifs seront revus 1 fois par an lors de Revues de Direction.

Cet engagement se traduit également par une satisfaction à nos obligations de conformité, notamment aux exigences légales applicables. Nos activités seront conduites de sorte à prévenir tout risque de pollution accidentelle et viser l'amélioration continue de notre Système de Management afin d'améliorer sa performance environnementale.

***La réussite de cette démarche de progrès nécessite la participation active de tout le personnel ... je compte sur vous !***

A Saint-Ours, le 02 février 2017

David LOURME  
Directeur Général

